

APPEL

AUX

BONS HABITANS

DE BRUXELLES.

APPEL

AUX

BONS HABITANS DE BRUXELLES.



LES masques sont enfin tombés. On croyait que la révolution de Bruxelles n'avait pas de but déterminé, et il était effectivement difficile d'en apercevoir aucun; mais les imprudens instigateurs des troubles, viennent de le dévoiler eux-mêmes. Malheureux et crédules concitoyens saurez-vous enfin distinguer vos amis et vos ennemis? Verrez-vous enfin que ceux qui vous mettent les armes à la main, sous l'insidieux prétexte de défendre vos libertés et vos droits, sont ceux-là mêmes qui vous préparent le plus dur esclavage? L'illusion a pu durer aussi long-tems qu'on n'a parlé que du redressement des griefs; mais la demande décisive de séparer les Provinces du Nord de celles du midi, sous les rapports *législatifs, administratifs et financiers*, vient de tomber comme un coup de foudre pour éclairer les vrais amis de la patrie sur les projets liberticides de nos patriotes unionistes. Le temps est donc venu de lever entièrement le voile qui cachait la vérité à tous les yeux, et il n'est pas inutile de remonter à une époque qui est déjà loin de nous, pour suivre pas à pas l'infâme tactique que les conspirateurs ont successivement prise et abandonnée pour parvenir à leur but.

Personne n'ignore qu'en 1815, lors de notre régénération politique, la noblesse et le clergé, désirant de ressaisir leur ancien pouvoir, avaient réclamé le rétablissement, l'une de ses privilèges et de ses droits féodaux, et l'autre de la dîme et de ses immunités. Le Roi, en véritable père de son peuple, ayant décliné des prétentions aussi absurdes et aussi surannées, les nobles frémirent de ne pouvoir plus fonder leurs

titres à la considération sur de vieux parchemins, et quelques prêtres ne purent se résoudre à n'exercer que leur saint ministère, et à n'être que des ministres de concorde et de paix.

Dès-lors, toutes sortes de machinations furent ourdies contre le Gouvernement, et l'on prêcha ouvertement contre le pacte social. Notre auguste Souverain, dédaignant toutes ces pêtitesse, continua à consacrer ses soins et ses veilles au bonheur de son peuple. L'industrie et le commerce prirent un brillant essor, et la Belgique en particulier fut heureuse et comblée de bienfaits. Dans le nouvel ordre de choses, si des intérêts furent lésés, c'étaient bien certainement ceux des provinces septentrionales. Amsterdam et Rotterdam virent décroître leur commerce, tandis qu'Anvers se mit au premier rang parmi les villes commerçantes du monde entier. Les fabriques se relevèrent et firent en peu d'années d'immenses progrès. Bruxelles sortit de son apathie et devint une résidence vraiment royale. Tout y respirait le luxe et l'aisance, et l'étranger qui, sous le règne de fer de Bonaparte, l'avait vue morte et inerte, était surpris de trouver une ville nouvelle et riche, belle et florissante. La religion fut honorée et le clergé eut une part large et spéciale à la protection royale. Tant de faveurs et de bienfaits, loin d'appaiser les congréganistes, ne firent qu'aigrir leur haine et qu'exciter leur jalousie ; et

Malgré d'insolentes clameurs,
Le Roi, dans sa munificence,
Versait des biens en abondance,
Sur ses noirs calomniateurs.

Les nobles réduits à n'être que des citoyens, et les prêtres forcés à dévorer en secret leur nullité politique, ils attendaient tout des événements et des circonstances, lorsque pour le malheur de la Belgique, un troisième parti, composé de ceux qui se voyaient déçus dans leur espoir d'accaparer les places et les honneurs, ainsi que des libéralistes, cette espèce de philosophes, dont le Grand-Frédéric a dit que, s'il avait une province à punir, il lui donnerait un philosophe pour gouverneur, se joignit aux partis qui existaient déjà. Les nobles s'associèrent aux carbonaris et les prêtres aux ennemis les plus acharnés de la religion.

De cette monstrueuse alliance, composée de tous les éléments de

l'absolutisme et du désordre, naquit une hydre à cent têtes, qui vomit ses funestes poisons sur toutes les parties de la Belgique. Les calomnies les plus atroces furent répandues contre le Gouvernement; on fit accroire au peuple que ses libertés étaient menacées; on l'amusa d'abstraites rêveries et d'Utopies politiques hors de sa portée, et qui sont même controversées par les esprits les plus profonds; on persuada aux gens simples et crédules, que leur religion était en danger et que le Roi voulait protestantiser la Belgique. Enfin on fit un ensemble de tous ces prétendus griefs, et on imagina le pétitionnement et le répétitionnement *à tours de bras*. Quelques prêtres sacrilèges, foulant aux pieds les principes les plus purs de leur religion, n'eurent pas honte de se mettre à la tête et de se faire ainsi les apôtres de la révolte et de la désobéissance aux lois. Une tactique aussi infernale jeta l'inquiétude et le malaise dans tous les esprits. Cependant on n'osait pas encore lever publiquement l'étendard de la révolte, quand la révolution de France éclata. Cette héroïque révolution, dont le triomphe assure le bonheur et la prospérité des Français, s'ils savent se tenir dans les bornes d'une liberté sage et modérée, et donner assez de force au Gouvernement pour maintenir le bon ordre et la paix, donna de l'assurance à nos Unionistes. Ils virent qu'au nom magique de liberté, ils pouvaient ébranler facilement les masses, et ils résolurent d'employer ce moyen pour mettre leur projet à exécution. Il fallait trouver néanmoins un motif quelconque pour commencer. En France, le Roi, livré aux congréganistes, avait scandaleusement attenté aux lois dont lui-même avait juré le maintien devant Dieu et les hommes, et il avait essayé d'appuyer son parjure par la force; mais rien de semblable n'existait en Belgique, où un Roi, vraiment libéral, protégeait le peuple contre le même parti que la France répudiait. Nos Unionistes ne pouvant imaginer aucun plausible prétexte pour former une opposition armée, se déterminèrent à organiser la terreur. Ils firent distribuer des billets, annonçant que *le 24 il y aurait illumination et le 25 révolution*. L'incendie, la dévastation et le pillage furent ordonnés, et les victimes furent désignées. La canaille fut soudoyée et ne répondit que trop bien aux ordres criminels qui lui furent transmis par d'infâmes sicaires, qu'on a vu même diriger les mouvemens.

Qu'on ne vienne pas nous dire que ce ne sont que de calomnieuses assertions. Les débris fumans n'existent-ils pas encore pour attester

que les propriétés du gouvernement et celles des adversaires des unionistes, ainsi que des fabriquans, dont les établissemens excitaient leur jalousie, ont seules été dévastées ? Quand la populace se déborde, elle ne connaît pas de frein, et ne distingue ni amis ni ennemis. Mais on ne persuadera jamais à un homme de bon sens, que des ouvriers iront détruire de sangfroid, et sans y être secrètement instigués, les ateliers qui procurent du pain à eux et à leurs familles, et qu'ils respecteront indistinctement toutes les autres propriétés. ? Non ! non ! nous le répétons, on a organisé le désordre, parce qu'on avait besoin de désordre, et on a désigné d'avance ceux qui devaient en être les victimes.

Quand cette horde de vandales eut jeté partout l'épouvante et l'effroi au gré des instigateurs, ceux-ci, en retirant leurs émissaires l'abandonna à elle-même, et se présentèrent pour appaiser les désordres qu'eux-mêmes avaient excités. Ils sacrifièrent plusieurs de leurs misérables créatures, en faisant feu sur les incendiaires, et de cette manière ils parvinrent à s'attirer la confiance des paisibles habitans de Bruxelles, qui craignaient pour leurs familles et leurs propriétés. Par cette tactique, ils réussirent à provoquer un armement général; et à s'en faire déferer le commandement, sous le prétexte de maintenir le bon ordre et la tranquillité. Ce but ne suffisait pas encore à leurs secrets desseins. Il fallait mettre la bourgeoisie armée en opposition avec le Gouvernement, afin de l'attacher, en la compromettant et en la maintenant dans un état permanent d'hostilité, au parti révolutionnaire.

Les insignes de la Royauté furent par conséquent outragés, et on arbora, sous le prétexte d'avoir un signe national de ralliement, les anciennes couleurs brabançomes, ces couleurs que la farce ridicule de 1789 avait flétries, et qui ne dévoilent que trop les odieux projets des unionistes. Habitans de Bruxelles, malheureux jouets d'une faction hypocrite ! savez vous ce que signifient ces couleurs qu'on vous a fait adopter si bénévolement ? savez vous que ce sont les signes de l'esclavage de vos pères, et de celui sous lequel on prétend aussi vous asservir ? Apprenez donc que ces couleurs représentent les trois ordres qui régissaient jadis vos provinces. La noblesse, le clergé et le tiers état, et que la couleur noire, la couleur de la mort et de l'inertie, est celle de ce tiers état ; de cette classe dont

on envie le bonheur et dont on médite l'abaissement. Oui, et nous ne pouvons vous dissimuler notre intime conviction à cet égard, ce que ces couleurs indiquent, et aussi ce que veulent les unionistes : la classification par états ou par ordres de la société. Voilà où tendent les vœux de ces gens, ennemis de leur Roi et de leur Patrie. L'ambition de corps, l'envie et le plus vil égoïsme, sont l'âme de leur patriotisme et les méprisables mobiles de leurs actions. Que les Colonies périssent, disait-on en France, à une époque de désastreuse mémoire, plutôt qu'un principe. Que le commerce, que l'industrie, que l'état même périssent, disent les unionistes, pourvu que nous puissions reconquérir nos anciens pouvoirs et notre ancienne domination. C'est dans ce but, c'est pour réaliser ces parricides projets, qu'ils demandent maintenant la séparation des provinces du nord, de celles du midi, sous le rapport *législatif, administratif et financier*.

Cette demande a frappé de stupéfaction tous les Belges qui raisonnent de sang-froid et qui ne se trouvent pas sous l'empire des passions. O mes concitoyens ! réfléchissez sur le rôle qu'on vous fait jouer. Ne voyez-vous pas l'abîme qu'on veut vous faire creuser vous-mêmes sous vos pas, et ne sentez-vous pas encore les fers qu'on vous prépare ? On exalte vos têtes et votre imagination ; on vous enflamme par de belles protestations, par les grands mots de glorieuse révolution, de liberté et d'indépendance, pour vous empêcher de raisonner et de voir clair.

On vous leurre par les mensonges les plus grossiers et les plus imprudens : dans le moment même qu'Anvers pétitionne contre vous, on vous fait accroire qu'il s'y forme des barricades ; et quand le bedeau ou le sacristain d'une petite ville ou d'un village se présentent, on les transforme bien vite en députation. On vous exaspère contre vos frères du Nord, afin d'exaspérer aussi ces derniers, et pour faire réussir d'autant mieux la séparation qu'on provoque.

La Belgique, vous dit-on, ne doit plus être exploitée au profit de la Hollande ; mais je vous demanderai, la main sur la conscience, si bien réellement la Belgique était exploitée de cette manière, et s'il n'est pas plus vrai de dire, au contraire, que la Hollande s'exploitait par et au profit de la Belgique ? J'admets qu'il pouvait y avoir une inégale répartition dans les emplois. Je n'en indiquerai pas

les causes, assez naturelles pour quiconque remonte à l'établissement du royaume des Pays-Bas ; j'observerai seulement que cet état de choses était bien indépendant du désir et de la volonté de notre bon Roi, dont la paternelle sollicitude pour les intérêts de tous le fera insensiblement disparaître, et je demanderai à tout homme impartial si ce faible désavantage n'était pas compensé par d'autres avantages immenses et matériels ? Le commerce, qui jadis faisait la prospérité de la Hollande, y était tellement déchu, que par le manque d'emploi pour les capitaux, l'intérêt de l'argent y était tombé à un et demi pour cent l'an. Anvers faisait deux fois autant d'affaires que toutes les provinces septentrionales réunies, dont Anvers approvisionnait presque tous les marchés.

Nos manufactures et nos produits trouvaient un immense débouché en Hollande et dans les colonies. Les fabriques de coton de Gand et toutes celles disséminées sur la surface de la Belgique, y vendaient leurs produits ; Verviers ses draps ; Liège sa coutellerie et ses armes, Liège encore, Namur et Mons, leurs charbons, Tournay ses tapis ; sa bonneterie, sa chaux, ses pierres et beaucoup d'autres articles ; Bruxelles, indépendamment de ses étoffes concurremment avec Gand, ses voitures, ses articles de mode et de luxe, sa librairie, ses bières, etc. ; Alost, St.-Nicolas, Lokeren, Ninove et d'autres places, leurs cotonnettes, leurs siamoises, leurs rubanneries, leurs fils, etc.

Voilà tout ce que la Belgique risque de perdre et que les meneurs du désordre osent mettre en balance, sans réfléchir que le bien-être et l'existence même de toutes les provinces du Midi en dépendent. On dit que la Hollande *devra* continuer à recevoir nos produits, et on dit encore que nous devons mettre des droits prohibitifs sur les grains qu'elle nous fournit quelques fois. Misérables sophistes ! ne sentez-vous pas que vous vous mettez en contradiction avec vous-mêmes et avec vos propres principes ? Quoi ! la Belgique aura le droit d'administrer ses finances et d'organiser par conséquent ses douanes comme elle l'entendra, et la Hollande n'aura pas le même droit de son côté ? mais, dites-vous, *aucune ligne de douanes ne partagera le royaume en deux*. Dans ce cas, comment donc prohiberez-vous les grains, à moins que, pour complaire à la Belgique, la Hollande ne doive renoncer aussi à son commerce avec la Baltique ? *Les intérêts matériels des deux pays,*

dites-vous encore, *seront toujours en opposition*. Vous convenez par conséquent que la Hollande a intérêt à demander la liberté de commerce, et dans le fait ce n'est que dans l'intérêt de la Belgique qu'elle en a fait le sacrifice. Pourquoi donc, quand elle serait séparée de la Belgique, ne pourrait-elle pas réclamer cette liberté, que vous avouez être dans *ses intérêts matériels*? *Les colonies*, qui nous offrent un marché si important et si avantageux, nous *appartiendront en commun*. Je ne veux pas discuter ici si, les colonies ayant toujours appartenu à la Hollande, nous avons le droit d'en partager la propriété; mais une population de neuf à dix millions d'âmes n'aurait-elle pas celui, en vertu des principes de liberté que vous proclamez, de soigner pour ses propres intérêts? Pour quelle raison et sous quel prétexte devrait-elle donc supporter un droit de 25 pour cent sur les produits de l'industrie des Belges, lorsque les Anglais pourraient l'en affranchir?

En compensation de tant d'avantages, dont la perte serait imminente et certaine, nous aurions un Gouvernement féodal et théocratique, le plus mauvais de tous les Gouvernemens possibles, et, je le répète, c'est là visiblement le but où tendent les conspirateurs. On m'accusera, sans doute, de calomnier les intentions, mais les faits parlent en faveur de mon opinion. Quels sont en effet les journaux qui, changeant depuis quelque tems, de système et de couleur, n'ont cessé, depuis lors, de brailler pour la liberté chez nous, tandis qu'ils se faisaient les apologistes de l'ultramontanisme et de l'absolutisme chez les autres; qui, en réclamant la liberté illimitée de l'enseignement, en faveur de la société; mais dans le dessein secret de la faire exploiter par leur parti, applaudissaient aux doctrines antisociales de Lemaistre et des Laménais; et qui, en versant à pleines mains le blâme sur notre Roi-citoyen, faisaient des héros et des saints, de Charles X, de Ferdinand VII, et de Don Miguel? Vous le savez, ce sont le Courrier de la Meuse à Liège, et le Catholique à Gand, tous les deux rédigés par des prêtres et soudoyés par des nobles. Ce sont ces mêmes journaux, aidés par ceux du misérable parti des libéralistes mécontents qui se traînent à leur suite, qui vous excitent à la révolte; qui, par leurs déclamations furibondes, s'efforcent de vous y maintenir; qui, en qualifiant les dévastations préméditées et exercées à Bruxelles, de courroux du peuple, préconissent le désordre, le pillage et l'incendie,

et qui ne négligent rien pour en exciter et en provoquer aussi dans les villes qui sont restées paisibles et tranquilles.

Eh bien ! réfléchissez sur le langage et les raisonnemens de ces journaux, organes de leur parti. Depuis quelques mois ils vous ont fait continuellement l'éloge de la révolution de 1789, en vous disant qu'alors le peuple s'était battu pour la défense de ses libertés, et maintenant ils ne cessent de vous répéter que *nous devons être Belges et rien que Belges ; que nous devons avoir des institutions en harmonie avec nos mœurs, nos habitudes et notre religion et que le pays n'a jamais été plus calme et plus prospère, que sous les sceptres d'ALBERT et d'ISABELLE et de l'immortelle MARIE-THÉRÈSE.*

Je demande à tout homme sage et impartial, si ce langage n'est pas clair et significatif ? *Pour être heureux, nous devons remonter aux institutions d'ALBERT et d'ISABELLE et de MARIE-THÉRÈSE.* Vous n'ignorez pas, sans doute, quelles étaient pour lors nos institutions : nous étions régis par les trois ordres de l'état, la Noblesse, le Clergé et le tiers état. Ce dernier n'ayant qu'une voix sur trois, était donc dominé par les deux autres. La Noblesse et le Clergé, accaparant tous les pouvoirs et toutes les prérogatives, étaient heureux, sans doute ; mais les bourgeois et les habitans des campagnes, n'étaient que des roturiers et des vilains, ceux-ci jouissaient effectivement du calme qu'on vous vante : c'était le calme de l'esclavage et de la mort. Quarante ans d'émancipation nous ayant affranchi d'une aussi pesante tutelle, devons-nous donc, de nouveau, courber nos fronts sous l'arrogante domination des éternels oppresseurs du peuple ?

Il existe dans la Loi fondamentale, une disposition vicieuse, qui nous est restée des temps anciens, et qui, dans les temps modernes, est une véritable superfétation. C'est l'article 129, par lequel il est dit que *les états des provinces* (qui nomment les membres de la seconde chambre des états-généraux) *sont composés des membres élus par les trois ordres suivans : les Nobles ou le corps équestre, les Villes et les Campagnes* (1). Cet article a le grave inconvénient de former dans l'état, secondairement à la première chambre des états-généraux, un

(1) En France, la charte a conservé la noblesse, mais elle ne l'a pas réunie en corps.

corps constitué dont l'ambition et les intérêts ont toujours été en opposition avec l'intérêt général et d'établir une caste privilégiée qui, par l'influence qu'elle exerce, peut se faire élire encore par d'autres ordres et se trouver ainsi doublement représentée.

On se prévaudra de cette disposition de notre pacte social pour soutenir que l'intention du législateur était évidemment de composer les Provinces des divers ordres de la société, mais qu'il a mécompu les mœurs et les usages des Belges, en n'y comprenant pas l'ordre du clergé : on dira que cet ordre forme une des classes les plus respectables de la société et qu'il a par conséquent le droit d'être représenté. La Chambre élective sera donc composée des trois ordres suivans : la Noblesse, le Clergé et le Tiers-État, et c'est ce que les journaux unionistes insinuent lorsqu'ils disent que le système électoral doit être régénéré pour redevenir belge. Voici ce qui en sera le résultat :

Les nobles continueront à former le premier corps de l'État ; mais ils allégueront qu'ils ne sont pas assez largement constitués ; qu'ils représentent la propriété foncière, la garantie la plus sûre, suivant eux, de la stabilité des États ; et qu'il faut, par conséquent, que cette propriété puisse se perpétuer dans les familles : delà les FIEFS et le DROIT D'AÎNESSE. Ils redemanderont ensuite, comme en 1815, le rétablissement de leurs privilèges, comme *droits de chasse*, de *pêche*, etc., en soutenant, ainsi qu'ils l'ont fait à cette époque, que ces privilèges leur appartiennent de temps immémorial, et que c'est une propriété aussi sacrée que toute autre. Par l'établissement du système féodal, il y aura une foule d'enfans de famille sans fortune. Il faudra conséquemment réserver les grades dans l'armée pour les cadets, et créer des cloîtres pour les filles.

Le clergé formera, conformément aux anciens usages des Belges, le second corps de l'État. Il alléguera que *la Religion a toujours été dans leurs mœurs*, comme ses journaux l'insinuent, et que sans sa coopération dans la formation des lois, la législation serait athée : c'est ainsi qu'on l'a dit en France il y a quelques mois.

Les prêtres ont toujours témoigné la plus grande répugnance à être salariés par l'État. Ils diront que, puisqu'ils représentent la Divinité sur la terre, ils doivent être entièrement indépendans.

Ils demanderont, par conséquent, des biens, et peut-être même la restitution des biens nationaux, ainsi que la prestation de la dîme,

qu'ils prouveront par l'évangile, être d'institution divine. Ils s'accaparent de l'instruction publique, au moyen des jésuites, ou des pères de la foi, comme ils s'intitulent maintenant : M.^r De Potter, dont le SINCÈRE attachement à la religion catholique ne peut-être révoqué en doute a déjà prouvé que ces derniers doivent être librement admis partout.

Ils vous accorderont aussi la liberté de la presse, moyennant l'approbation d'un censeur ecclésiastique. C'est le système que M.^r De Robiano a déjà réclamé.

Il restera donc un troisième ordre, dans lequel les habitans des villes et des campagnes seront incorporés. Mais cette faible part dans le Gouvernement et l'Administration sera convoitée et exploitée au moyen du protectorat des Nobles et des prêtres, par ceux des membres du barreau, qui se sont faits si basement leurs clients et leurs créatures.

Voilà, Belges, le sort qu'on vous prépare ! voilà la cause pour laquelle vous vous êtes armés, et pour laquelle vous avez si indignement outragé notre souverain. Préparez-vous donc, industrieux citadins, braves Bruxellois, à rentrer dans la poussière ! fermez vos fabriques, vos établissemens et vos brillantes boutiques et renoncez désormais à cette fortune, à ces fruits de vos travaux, qui offusquent les yeux des nobles que vous éclaboussez !

Et vous paisibles et laborieux habitans des campagnes, vous qui depuis un demi siècle, participez si largement au bien être général, préparez-vous à recevoir humblement et à respecter vos seigneurs et maîtres, ainsi qu'à payer les soins de vos guides spirituels, par la dîme de vos moissons, cet intérêt usuraire de vos sueurs.

Belges, pour vous assurer de la vérité de ce que je vous dis, vous n'avez qu'à ouvrir les yeux et qu'à regarder autour de vous. En France, les partisans de la féodalité et les congréganistes ont fui à l'aspect de l'aurore de la liberté, et chez vous ce sont précisément les mêmes classes de personnes qui ont fomenté et qui soutiennent votre révolution. Jetez vos regards sur toutes les parties de la Belgique : partout vous verrez les nobles et leurs serviles créatures, applaudir avec fureur et jeter des cris de triomphe. Ils cherchent à vous persuader qu'ils ne pensent pas comme l'aristocratie *de tous les autres pays*, et qu'ils veulent sincèrement la liberté. Vous êtes assez simples et assez crédules

pour le croire ; mais pouvez-vous oublier les leçons de l'histoire et cette vérité de tous les temps, que les nobles et les prêtres, quand ils dominent, sont fiers et tyranniques, et quand ils ont perdu le pouvoir, ils deviennent humbles, populaires et hypocrites pour le ressaisir, suivant cette maxime de jésuitisme, que le but sanctifie les moyens. Insensés ! souvenez-vous que ceux qui vous égarent, sont les hommes de 1789 et 1815. N'oubliez pas non plus que l'Europe vous contemple, et que si vous devenez les victimes de votre aveugle crédulité, vous serez l'éternel objet de la risée et du mépris de tous les peuples éclairés.

Mes compatriotes, mes concitoyens ! hommes paisibles et tranquilles, bons bourgeois de Bruxelles, qui avez déjà tant souffert et que de plus grands maux attendent encore, que tardez-vous à vous montrer ? Le rétablissement du bon ordre et de la tranquillité publique dépend entièrement de vos efforts, hâtez-vous d'agir. Un bon citoyen se doit à sa patrie à l'heure du danger, rétablissez l'autorité légitime trop long-tems méconnue. Au nouvel ordre de choses vous avez tout à perdre. Songez à l'orage qui pend sur vos têtes, songez que vos propriétés, votre existence et celle de vos familles sont compromises, songez que la prudence devient lacheté dans les circonstances actuelles et que votre pusillanimité va vous faire perdre sans espoir de retour, les avantages attachés à la présence du Monarque et de sa cour, songez que le pillage, l'incendie et le meurtre vous menacent. Sortez donc de votre inconcevable stupeur et reprenez courage, une plus longue apathie vous rendrait coupables, pénétrez-vous bien que vous êtes *les plus forts*, la majorité est de votre côté. Ne vous laissez donc plus opprimer par une minorité faible mais active, qui puise sa force dans votre inaction, son audacieuse jactance et la terreur qu'il a su vous inspirer.

Et vous êtres malheureux et imprudens que de perfides suggestions on fait dévier du chemin du devoir et de l'honneur, rentrez en vous-mêmes et revenez de votre funeste égarement. Ne faites pas le malheur de votre belle patrie. Repoussez de votre sein, tous ces comtes et ces barons qui pullulent parmi vous pour vous tromper, joignez vos forces à ceux des bons bourgeois et ne craignez pas d'avouer vos fautes. On vous a séduits, mais il y a plus de grandeur d'âme à revenir de ses erreurs qu'à y persévérer. Le noble cœur de votre Roi vous est connu et il vous a déjà donné des preuves de ses

sentimens affectueux, puisqu'au lieu d'user de la force il vous a envoyé des paroles de paix. Vous savez qu'il se plaisait à vous entretenir et à se mêler parmi vous : il vous chérissait et vous navrez son âme de douleur ! il vous aimait en père, et un père pardonne toujours à ses enfans !

Prenez garde à vous, misérables meneurs ! que le néant soit à jamais votre partage : le mal que vous avez déjà fait, celui que vous projetez encore, vous le payerez au centuple. Le Roi est patient, il est magnanime ; mais tant d'outrages, tant d'ingratitude et d'insolence le fatigueront à la fin. Si les palliatifs et la douceur irritent la méchanceté de ceux qui devraient se cacher sous terre, la justice inflexible aura son tour.

Avant de finir, je crois nécessaire de déclarer que je n'ai point eu l'intention d'offenser la Religion, que je respecte et que je vénère. Je n'ai point voulu non plus attaquer les prêtres indistinctement : j'en connais parmi eux de très-estimables qui consacrent leur vie entière au soulagement de la souffrante humanité. Je n'ai voulu démasquer que ceux qui se traînent dans l'arène politique ; qui, oubliant leur saint ministère, excitent et fomentent les passions populaires et qui prétendent se mêler du gouvernement. Que les prêtres restent à l'autel ; qu'ils se dévouent à la sublime mission que notre divin Maître leur a donnée ; qu'ils prêchent la paix, la concorde et la soumission aux lois de leur patrie ; qu'ils soient les soutiens et les consolateurs du malheur et de l'infortune ; qu'ils soient les Vincent de Paule et les Fénélon de nos jours, et tout le monde aura pour eux les égards, la considération et le respect qu'ils méritent.

UN BRUXELLOIS.

BRUXELLES, *Septembre* 1830.